

grosse frayeur !

Par **lou2**, le **10/12/2008** à **16:55**

Je suis en M1 et je passe le premier partiel demain. Je viens juste d'aller voir sur la plateforme Nancy 2, le calendrier des examens et là c'est marqué session 2 or je n'ai jamais été absente plus de quatre fois aux séances de TD. J'espère simplement que c'est une erreur informatique sinon je ne sais pas du tout quoi faire si je suis rayée de la liste ! Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **10/12/2008** à **17:29**

Bizarre

Voici la calendrier des (de mes) exams, pour information :

[quote:29edh9jg]11/12/2008 13:00 180 min. Bâtiment B - Carnot-Ravinelle CRAV_BR08 CT Contrats civils & commerciaux sess.2

15/12/2008 13:00 90 min. Bâtiment A - Carnot-Ravinelle CRAV_AR09 Droit pénal des biens CC

15/12/2008 14:30 90 min. Bâtiment A - Carnot-Ravinelle CRAV_AR09 Droit pénal des personnes CC

16/12/2008 13:00 180 min. Batiment G - CLSH CLSH_G010 CT Droit du Travail session.2

06/01/2009 09:00 30 min. Bâtiment A - Carnot-Ravinelle CRAV_AR09 Procédures civiles CT

06/01/2009 10:15 30 min. Bâtiment A - Carnot-Ravinelle CRAV_AR09 Voies d'exécution CT

06/01/2009 16:00 60 min. Bâtiment D - Carnot-Ravinelle CRAV_DR02 Successions CT

08/01/2009 09:00 60 min. Bâtiment B - Carnot-Ravinelle CRAV_BR08 Propriétés intellectuelles CT

[/quote:29edh9jg]

Sinon, il me semble que la limite, c'est 3 absences, pas 4[/quote]

Par **Stigma**, le **10/12/2008** à **17:30**

Ah effectivement, c'est marqué session 2 chez moi aussi, j'avais pas remarqué... étrange ? Image not found or type unknown

Et inquiétant ! ? Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **10/12/2008** à **17:40**

Ca me fait plus peur encore que je m'aperçois que c'est inscrit pour le droit des contrats (où j'ai 2 absences) et le droit du travail (aucune absence mais jamais aucun appel)... Image not found or type unknown

Par **lou2**, le 10/12/2008 à 17:43

Ma chargée de TD nous a dit qu'on avait le "droit" à 4 absences non justifiées. A la rigueur, peu importe, visiblement, c'est une erreur informatique puisque c'est ton cas également. (enfin, j'espère !)

Par **Stigma**, le 10/12/2008 à 17:46

Bah j'ai un peu peur quand même en fait, dans la mesure où ça ne concerne que la seule matière où j'ai eu des absences et celle dans laquelle il n'y a jamais d'appel...

Par **lou2**, le 10/12/2008 à 17:47

[quote="Stigma":3myvzrwo]Ca me fait plus peur encore que je m'aperçois que c'est inscrit pour le droit des contrats (où j'ai 2 absences) et le droit du travail (aucune absence mais jamais aucun appel)... Image not found or type unknown [/quote:3myvzrwo]

Et bien moi, c'est encore pire, c'est marqué session 2 dans toutes les matières mêmes celles sans TD. Sur les 3 matières avec TD: 0 absence en urbanisme, 1 en droit public de l'économie et 3 en droit comm matériel.

Par **Stigma**, le 10/12/2008 à 17:51

:?

Bon... bah y'a plus qu'à espérer que ça soit une simple erreur informatique Image not found or type unknown
Sinon on risque d'être très nombreux à ne pas pouvoir passer les partiels, surtout en droit du travail...

Par **lou2**, le 10/12/2008 à 18:03

Pour nous, c'est la même chose, il y a toujours eu des absents aux séances de TD et pas qu'un peu. Enfin, comme c'est ton cas également ça me conforte l'idée que c'est bien une erreur informatique. Au pire, demain, j'irais à la scolarité : hors de question de tout repasser en deuxième session !

Par **Stigma**, le 11/12/2008 à 00:17

Euh... depuis tout à l'heure, il vient d'apparaître "session 2" à côté du droit pénal des personnes et du droit pénal des biens...

Image not found or type unknown

Ca n'y était pas il y a encore une heure...

Par **Stigma**, le 11/12/2008 à 09:10

J'ai appelé la scolarité, personne n'est sanctionné : ce n'est qu'un bug informatique.

Par **lou2**, le 11/12/2008 à 09:29

[quote="Stigma":20532p56]J'ai appelé la scolarité, personne n'est sanctionné : ce n'est qu'un bug informatique.[/quote:20532p56]

:))

Ouf !!! ça m'a stressé toute la journée, je me voyais déjà repasser tout en juin !
:wink:

Merci Stigma d'avoir téléphoné ! Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le 11/12/2008 à 09:52

De rien, moi aussi ça m'a pas mal stressé, je suis particulièrement fragile psychologiquement

en période d'examens Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **11/12/2008** à **12:46**

Je viens de vous lire et j'ai eu peur aussi alors que je n'étais pas concernée... chuis sensible
shock. lol.

au suspense  En tout cas tant mieux si c'est juste un bug informatique !

A chaque rentrée et à chaque examen il fallait que je vérifie plusieurs fois que j'étais bien inscrite, bien convoquée, et on n'avait pas encore les emplois du temps sur internet. Stress débile, quand tu nous tiens...

Par **PinkNonoNHS**, le **11/12/2008** à **17:31**

Idem c'était marqué session2 à coté de tout les CM+TD en L2..